

ANNEE SCOLAIRE 2021/ 2022

INFORMATIONS 1^{ÈRE} INSCRIPTION
Baccalauréat professionnel en 3 ans
C.A.P. Coiffure / C.A.P. REEP / C.A.P. EPC

Madame, Monsieur,

Le service en ligne Inscription ne valide pas l'inscription de votre enfant dans notre établissement,
afin de procéder à l'inscription de votre enfant, nous vous prions de bien vouloir vous présenter au lycée
munis obligatoirement des pièces demandées à partir du 29 JUIN jusqu'au 05 JUILLET 2021

HORAIRE D'INSCRIPTION : de 8h30 à 15h30 en continu

COMPOSITION DU DOSSIER (aucune photocopie ne sera faite sur place)



L'inscription ne sera définitive que lorsque tous les éléments du dossier d'inscription auront été fournis.
Tout élève non inscrit dans les délais verra sa place attribuée à un autre élève de la liste supplémentaire.

PIÈCES A JOINDRE :

- Certificat de fin de scolarité (EXEAT) de l'établissement d'origine
- Avis d'affectation, pour les élèves entrant en seconde
- Photocopie des 3 derniers bulletins de notes
- Relevé d'Identité Bancaire (R.I.B.) du responsable légal 1 - financier
- 4 photos d'identité récentes (1 photo à coller - fiche d'INSCRIPTION + 1 photo à coller – fiche INTENDANCE + 2 photos à remettre)
- Attestation d'assurance scolaire 2021-2022 (ou photocopie de l'assurance responsabilité civile)
- Photocopie de la carte vitale de l'élève (ou attestation de sécurité sociale du parent responsable légal)
- Photocopie de chaque page du livret de famille
- Photocopie recto/verso de la carte d'identité, du passeport ou du titre de séjour de l'élève
- **OBLIGATOIRE pour les élèves de plus de 16 ans de nationalité française :**
 - la photocopie de l'**attestation de recensement** (ou de participation à la journée défense et citoyenneté)
- Pour les élèves NOUVEAUX boursiers (demande faite entre le 11 mai et le 07 juillet 2021) : la photocopie de la notification de droit ouvert pour la bourse nationale 2021-2022. **Les élèves boursiers en situation de redoublement ou de changement d'orientation doivent demander le transfert de bourse auprès de leur établissement d'origine.**
- Le cas échéant : photocopie du jugement de divorce des responsables légaux
- Pour les élèves de nationalité portugaise : copie de l'acte de naissance
- L'envoi des bulletins sera dématérialisé. Si vous souhaitez un envoi par courrier, merci de joindre une demande écrite.

DOCUMENTS A REMPLIR : EN MAJUSCULE, LISIBLEMENT

- La fiche d'INSCRIPTION recto/verso
- La fiche INTENDANCE avec le R.I.B. du responsable légal 1- financier (feuille orange)
- Le cas échéant : la fiche d'inscription à la demi-pension (feuille verte)

Maison des Lycéens :

Les élèves, en cotisant, peuvent devenir membres de l'association et participer à des activités très variées : voyages, sorties à caractère culturel, ski, cinéma, ...
(une seule cotisation de 3€ par famille, règlement par chèque ou mandat, pas d'espèces).